

**Réunion du comité syndical**  
**Du SIAEP Ingrannes – Sully la Chapelle**  
**Le 27 janvier 2026**  
**PROCES-VERBAL de la 1<sup>ère</sup> séance**

---

Date de convocation :	21 janvier 2026
Conseillers en exercice :	6
Conseillers présents :	5
Procurations :	1
Publication de la liste :	29 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 janvier à dix-huit heures, les membres du comité syndical du SIAEP Ingrannes - Sully la Chapelle se sont réunis, salle du conseil à la mairie de Sully la Chapelle, sur convocation qui leur a été adressé par le président, conformément aux articles L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Patrick MORISSEAU, président ;

**Etaient présents :**

M. Patrick MORISSEAU, président  
M. Paul LEITE, vice-président  
M. Bernard MORIN, M. Jean-Christophe MASSAS et M. Alain KERN

**Absent excusé :**

M. Paul CAPELLE      pouvoir donné à M. Patrick MORISSEAU, président

**Quorum :**    5/6

**Nomination d'un secrétaire de séance :** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil syndical nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. **M. Alain KERN est désigné secrétaire de séance.**

## **Ordre du jour de la séance**

Procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025

2026-01      Audition de l'entreprise SUEZ pour le marché DSP eau potable  
Investissements début 2026  
Questions diverses

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## Approbation du compte rendu du conseil syndical du 9 décembre 2025

Le compte rendu du conseil syndical du 9 décembre 2025 n'appelle aucune observation.

VOTE			
En exercice	6	<b>POUR</b>	<b>6</b>
Présents	5	<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
Procurations	1	<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
Pris part au vote	6	<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

## Audition de SUEZ pour le marché DSP d'eau potable

L'entreprise SUEZ a présenté l'offre n°2 du marché de DSP eau potable.

La présentation est jointe au présent procès-verbal.

A la suite de la présentation, un débriefing est réalisé avec Mme JOIGNEAUX d'ADM CONSEILS.

Mme JOIGNEAUX communiquera par mail l'ensemble des réponses à apporter à l'offre n°2 et chaque élu devra y répondre par retour de mail au secrétariat qui renverra les réponses au plus tard jeudi en fin de journée.

ADM CONSEILS demandera dès vendredi 30 janvier 2026 une nouvelle offre.

Le but est de signer le contrat d'affermage avant la fin du mandat.

## 2026-01 Investissements début 2026

En vertu des dispositions de l'article L.1612-1 § 3 du CGCT,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**AUTORISE** Monsieur le président, pour l'exercice 2026, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025 soit :

**17 500,00 € au chapitre 20**

**12 000,00 € au chapitre 21**

**79 000,00 € au chapitre 23**

Jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2026.

VOTE			
En exercice	6	<b>POUR</b>	<b>6</b>
Présents	5	<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
Procurations	1	<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
Pris part au vote	6	<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

## QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux portail château d'eau : l'agent communal de Sully la Chapelle, Sylvain DUBOIS, a refait le socle en béton et a redressé la grille, il reste les butoirs des portes à mettre en place.

Plus aucune question restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00

La prochaine réunion aura lieu en février 2026 à 18h00, en fonction des disponibilités de M. BONGIBAUT de la société INCA (proposition de dates de réunion : 3 février et 10 février 2026)

Une réunion aura lieu le 2 mars 2026 pour la signature du marché.

## SIGNATURES :

M. Patrick MORISSEAU, le maire

M. Alain KERN, le secrétaire de séance